

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **20 (1882)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187103>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Et que?... dit Henri en éclatant de rire...
 — Oui, monsieur... Vous voilà persuadé, je l'espère.
 — Sur ce point, certainement. Mais ce n'est pas parce que vous aviez mangé trop de glaces que j'ai dû m'abstenir de retourner à mon cercle et finalement de lui envoyer ma démission. Cela a certes été dû aux conseils ou plutôt aux persécutions de votre mère.
 — Du tout, monsieur, vous êtes aussi injuste envers elle dans ce cas que vous l'êtes dans l'autre.
 — Cela n'est pas aisé à prouver, je pense.
 — Pardon, monsieur.
 — Je vous écoute.
 — Un mois après votre mariage, poursuit Louise, vous prenez subitement l'habitude de me quitter tous les soirs, un quart d'heure après le dîner, et vous ne reparaissez que vers une heure du matin.
 — Vers minuit serait plus exact!
 — Oui... d'abord... mais ensuite...
 — Vous croyez qu'ensuite?...
 — J'en ai la certitude... cette absence m'était d'autant plus sensible que j'avais la faiblesse de tenir à votre compagnie.
 — Faiblesse est un peu sec.
 — Disons folie... et franchement c'en était une.
 — De mieux en mieux.
 — Si bien qu'à partir d'onze heures je me prenais à pleurer.
 — C'était l'heure où l'attendrissement vous gagnait? fit observer Henri d'un ton railleur.
 — Oui, monsieur... ma mère, que vous calomniez si facilement, me disait alors en m'embrassant, que je n'avais pas le sens commun, qu'un homme, si dévoué et même si attaché qu'il fût à sa femme, ne pouvait, par cela seul qu'il était marié, quitter brusquement toutes ses habitudes... que cela venait peu à peu... que tout se régularisait avec le temps.
 — A la façon d'un chronomètre! Voilà un bon point pour belle-maman...
 — Vous lui en donnerez bien d'autres, Henri...
 — Poursuivez, ma chère, nous allons voir... car enfin vous m'avez fait violence. (A suivre).

On nous communique cette petite conversation, entre un paysan et un étranger, dans un wagon du chemin de fer d'Echallens :

L'étranger. Quel est ce magnifique bâtiment, sur la hauteur?

Le paysan. C'est le bois de Cery, monsieur, où l'on met les fous.

L'étranger. Y a-t-il beaucoup de fous dans ce pays?

Le paysan. Eh bien, voilà, monsieur, je crois qu'on en mène un de temps en temps à Cery, pour faire croire que les autres ne le sont pas.

Une résolution énergique. Dimanche matin, un cafetier de Lausanne, désireux de voir la fête musicale de Genève, arrive à Ouchy, tout essoufflé, pour prendre le bateau; mais celui-ci est déjà tellement chargé, qu'on refuse de nouveaux passagers. Notre cafetier, furieux de ce contre-temps, s'écrie : « Ah! il ne veut pas nous prendre! eh bien, je m'en vais à Payerne! »

Il était vengé.

Un propriétaire de Chailly envoyait l'autre jour des lapins à un de ses amis, jardinier, à Cour, sous Lausanne. En écrivant la lettre qui devait accompagner cet envoi, il s'arrête tout à coup et demande à sa femme : « Fanny, combien mets-tu de *p* à lapin? »

— Ah! c'est suivant: combien envoies-tu de lapins?

— Trois.

— Et bien, c'est trois *p*.

A la gare. — Un employé, qui a habité pendant quelques années une petite ville de France, prononce avec affectation certaines syllabes d'une manière qui est loin d'être la bonne :

« En arrière! » criait-il à quelques voyageurs.

Ceux-ci se dirigent vers les premiers wagons.

— En arrière donc, qu'on vous dit, en arrière! Il me semble que je parle français!

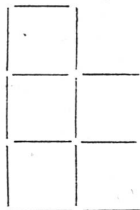
Au banquet d'une fête villageoise, un des convives, qui ne s'y attendait nullement, est nommé major de table. Fort embarrassé de remplir de telles fonctions, il réfléchit longuement, se lève et débute ainsi : « Chers concitoyens, l'usage des repas remonte à la plus haute antiquité... »

Un missionnaire trop zélé se vantait un jour d'avoir, dans une île déserte, converti 10,000 personnes, à la suite d'une seule prédication.

Récréation.

Prenez quinze allumettes et disposez-les sur une table de manière à en former cinq carrés, comme dans la figure ci-dessous; c'est certes peu coûteux.

Maintenant, enlevez délicatement trois allumettes de la figure, sans déranger les autres, et choisissez de telle sorte qu'il reste seulement sur la table trois carrés complets et aucune allumette inutile, et vous aurez résolu le problème qu'on vous propose. Très facile... quand on le sait.



La distribution des prix

(problème).

Dans une école, le nombre des élèves est double de celui des prix à distribuer. Un tiers des enfants reçoit les $\frac{5}{12}$ des prix; un quart en obtient le $\frac{1}{3}$; un sixième en remporte le $\frac{1}{4}$; le tiers du reste reçoit une mention honorable à titre d'encouragement, et enfin 52 élèves sont jugés indignes de toute récompense. — Combien y avait-il d'élèves et de prix?

Réponse au problème précédent. — Le cuisinier devra payer 4 francs pour la botte d'asperges. On sait, en effet, que les circonférences sont entre elles comme les rayons; ainsi, prenant une circonférence double, elle a un double rayon de celui de la première circonférence. Mais on sait aussi que les surfaces des cercles sont entre elles comme les carrés des rayons, c'est-à-dire qu'ayant une circonférence double, on a un cercle quadruple en surface, dans lequel on peut placer quatre fois autant d'asperges.

Ont donné la solution : MM. Gudit, Villars-St-Croix; Bastian, Forel; von Gunten, Yverdon; E. Servet, Genève; Bonvalet, à Rusille; Borgeaud, Bournens; Ganty, Lutry; Rossier, Vevey; Cercle des travailleurs, Neuchâtel; Crottaz, Romanel; Guilloud, Avenches; Brandt, Chaux-de-Fonds; Capt, Orient-de-l'Orbe; Fleury, Bière.